

Développement durable : comment changer de cap ?

Hélène Poimbœuf*

Association des pratiques du développement durable (APDD)

◆ Apparue en 1988 dans le rapport Brundtland, la notion de développement durable s'est curieusement imposée très rapidement comme nouvel élément sémantique du langage international. Sa définition la plus communément reconnue est celle d'un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins. Ce concept phare a pour ambition de réconcilier développement économique, préservation de l'environnement et des ressources naturelles et bien-être social, ceci sur la planète entière avec une vision intergénérationnelle. Le défi n'est pas des moindres ; et pourtant ces idées se sont diffusées très largement au niveau international, sans doute en raison des différentes interprétations possibles de cette nouvelle notion.

Le développement durable affiche un enjeu plus qu'il ne dicte une doctrine précise et ouvre un grand chantier plutôt qu'il n'ordonne dans le détail.

Selon Olivier Godard^[1], on peut distinguer trois courants de pensées principaux dans la façon d'appréhender le développement durable :

– L'écodéveloppement né dans les années 1970 revendique le droit pour les plus démunis à la satisfaction de leurs besoins fondamentaux (santé, nourriture, logement..) et

remet en cause les modes de vie et le développement des pays industriels.

– L'économie écologique est un deuxième courant de pensée utilisant les modèles développés par les sciences de la nature pour représenter l'activité économique. De cette approche systémique, dérivent beaucoup de nouveaux concepts comme l'écologie industrielle où un système industriel est comparé à un écosystème capable de réguler ces flux entrants (consommations) et sortants (déchets, effluents liquides et gazeux). Les urbanistes se sont également appropriés cette nouvelle idée en inventant la « ville recyclable » où la ville est conçue comme un système urbain apte à recycler en continu son tissu et ses fonctions, sans avoir à passer par des phases plus ou moins longues d'obsolescence^[2].

– Enfin, un troisième courant s'est attaché à réconcilier le profit et les objectifs environnementaux et récuse l'existence d'un rapport entre la croissance et la dégradation de l'environnement. Les impératifs écologiques ont alors été présentés comme un moyen efficace de diminution des coûts en utilisant le progrès technologique et les techniques de management pour diminuer les consommations de matière et d'énergie ainsi que le volume et la nature des déchets produits.

Cette troisième école, à la recherche de l'éco-efficacité (eco-

efficiency en anglais), est devenue rapidement le cheval de bataille des grands groupes industriels surtout anglo-saxons, utilisant ainsi le développement durable comme un moteur de l'innovation et du progrès technologique, tout en évitant d'aborder directement la dimension sociale du développement durable.

Pour S.-L. Hart^[3], le raisonnement est simple : l'impact environnemental global à l'échelle planétaire est fonction de trois paramètres principaux, la population, le niveau de consommation et la technologie. En raison de la difficulté à exercer une influence sur les deux premiers paramètres, le développement durable se ramène à un défi technologique qui devra compenser l'augmentation inévitable de la population mondiale et l'augmentation du niveau de consommation des populations les plus démunies. Ce challenge technologique permet selon S.-L. Hart, de définir trois étapes dans les stratégies environnementales des entreprises :

- la prévention des pollutions correspondant à un effort permanent pour diminuer les volumes de déchets générés et les consommations, en améliorant le processus de production et les méthodes de management ;
- la minimisation des impacts environnementaux au cours de la vie entière du produit, ce qui oblige à prendre en compte ces impacts au niveau de la conception du produit ;
- le développement des technologies propres, conduisant à penser le produit en terme de fonction, à miniaturiser au maximum et à remplacer les flux de matières par des flux d'informations en développant les nouvelles techniques de communication.

R.-B. Shapiro^[4] illustre cette évolution par l'utilisation des biotechnologies en substitut des engrais chimiques dans la lutte contre les parasites. La détection de la nature du parasite concerné et la transmission de cette information, permet de modifier génétiquement les cultures pour résister aux attaques du parasite incriminé, en évitant l'utilisation d'engrais chimiques, qui outre les pollutions qu'ils engendrent, nécessitent l'utilisation de matières premières et d'énergie. Mais en ramenant le développement durable à un challenge technologique, les entreprises ne refusent-elles pas d'assumer leur rôle d'entreprise citoyenne, à savoir leur responsabilité sociale au niveau du territoire où elles sont implantées ? On assisterait alors inmanquablement à une hégémonie de la demande du marché sur celle de la société.

Si le développement durable dans le monde industriel tend donc à privilégier les axes économique et environnemental, il retrouve sa dimension sociale quand on aborde l'aménagement du territoire.

La planète connaît actuellement une croissance urbaine sans précédent puisque plus de la moitié de l'humanité vivra en milieu urbain d'ici la fin du siècle^[5]. Ce phénomène est à l'origine de nombreux problèmes, identifiés comme correspondant au coût de la ville, auxquels sont confrontés les responsables de la planification urbaine : besoins insatisfaits des populations quand la croissance urbaine ne s'accom-

pagne pas d'un développement économique suffisant, diminution de la qualité de vie, forte exclusion sociale, consommation croissante d'espace, d'énergie et de matières premières, production croissante de déchets^[6].

La problématique de la gestion des territoires urbains allie les trois composantes du développement durable, et la technique n'apparaît plus comme un élément de réponse suffisant.

Pour répondre à l'urbanisation et à la crise du logement de l'après-guerre, le XX^e siècle a vu apparaître de nouvelles formes d'urbanisation, lotissements, grands ensembles, zones pavillonnaires ou villes nouvelles, qui se situaient toutes en rupture avec la ville du XIX^e siècle. La mise en œuvre de ces nouveaux modèles correspondait généralement à une réponse technique : l'industrialisation de la construction, donnée à un problème économique : une réponse urgente au besoin de main-d'œuvre du secteur productif dans les villes. Même si les résultats obtenus ne sont pas partout identiques, le constat est unanime : un changement de cap est devenu indispensable si les villes veulent retrouver leur ancrage dans l'histoire et la géographie^[7].

De plus, la perte d'identité et de mémoire que connaît nos villes est accentuée par le développement de nouvelles technologies comme les réseaux multimédias qui remettent en cause la notion de territoire. L'accélération du progrès technique engendre une rupture temporelle au sein des villes car le rythme d'évolution d'une ville est plus lent que celui des objets techniques^[8].

Cette rupture entre la technique et le social est à l'origine d'une crise de la prospective urbaine que conforte l'analyse historique des différents modèles d'urbanisation. Cependant, même si D. Le Couedic affirme « *qu'il ne reste que le doute, rien que le doute* », les politiques urbaines de demain commencent à se construire peu à peu sur de nouveaux principes que sont la mixité fonctionnelle, l'équilibre social, la valorisation du patrimoine et la citoyenneté. Il apparaît nécessaire de créer des lieux d'échanges, de rencontre, des forums et des espaces publics où pourra se reconstituer une démocratie locale pour une ville plus solidaire, plus harmonieuse et plus intégratrice.

Notre société ne pourra se développer durablement que si nous sommes capables de replacer l'être humain au cœur de la réflexion et de redonner à l'homme sa place dans nos systèmes techniquement très sophistiqués.

Aujourd'hui, la capacité des lois pures du marché à intégrer toutes les préoccupations de la population semble susciter chez certains de plus en plus de doutes. Il nous faudrait donc réinventer la fonction de régulation des autorités publiques afin de mettre en œuvre les infléchissements à entreprendre dans le domaine de la production, de la consommation et du mode de vie. Ces changements passent par l'expérimentation de nouvelles méthodes d'analyse, l'intervention de nouveaux arbitrages et de profonds changements de nos systèmes éducatifs. La recherche a ici un rôle important à jouer à condition qu'elle soit capable de décloi-

APPEL À PUBLICATIONS

Nous souhaitons publier dans cette revue et nous espérons pouvoir ouvrir nos colonnes à tous les travaux relatifs aux différents aspects du problème des déchets :

- Collecte, tri, préparation, transfert, stockage,
- Valorisation énergétique : énergie, matière première, matériaux, agriculture,
- Analyse et caractérisation, tests de comportement, nomenclature, classification,
- Traitements thermiques,
- Traitements biologiques,
- Traitements chimiques et physico-chimiques,
- Stabilisation-solidification : procédés et comportement à long terme,
- Déchets, sol et sous-sol,
- Procédés propres,
- Déchets-santé,
- Droit et législation.

Présentation des articles

- 5 Pages incluant textes, figures et références soit l'équivalent de 15 000 signes au maximum.
- Les textes originaux doivent être expédiés sur disquette 3,5 pouces (Mac ou PC) accompagnés d'une version papier en 3 exemplaires pour le comité de lecture dont une version originale comportant tableaux, figures, ou photographies éventuels. Les fichiers de tableaux ou de figures existants doivent être joints sur la disquette avec originaux papier.
- Le nom du logiciel utilisé doit être spécifié.
- L'article doit impérativement comporter les éléments suivants si possible dans cet ordre :
 - titre,
 - nom, qualité et coordonnées de l'auteur,
 - résumé de 50 mots en français et en anglais,
 - introduction,
 - matériels et méthodes,
 - résultats,
 - discussion,
 - conclusion,
 - références.

Nous publions également les résumés de thèses qui nous sont envoyés ainsi que les résumés de mémoires de DEA ou de DESS lorsqu'ils sont accessibles, sur demande, aux lecteurs.

Envoi des articles

Alain Navarro, Laboratoire d'analyses environnementales des procédés et systèmes industriels (LAEPSI) - INSA bâtiment 404 - 20, avenue Albert Einstein - 69621 Villeurbanne cedex - Tél. : 72 43 84 30 - Fax : 72 43 87 17. Secrétariat : Norma Renard (Tél. : 72 43 87 72 - Fax : 72 43 80 84)

sonner les disciplines et de privilégier des approches globales et transversales des problèmes.

La problématique des déchets ne fait pas exception : la technique ne peut plus, comme par le passé, nous apporter la solution unique aux différents problèmes qui nous préoccupent. Les solutions sont multiples et la décision devra être le résultat d'un consensus sociétal. La psychosociologie, les sciences politiques ou la philosophie sont des disciplines qui peuvent nous aider à résorber les situations de crise générées par des conduites irrationnelles qu'engendre encore aujourd'hui l'ouverture d'une décharge de classe I ou l'implantation d'un site de stockage de déchets radioactifs.

Mais, comme l'affirme Lionel Brard^[9], le développement durable ne peut exister que pour le terrain et sur le terrain. En effet, aucun schéma global n'est transplantable localement et aucune politique n'existe en dehors de son contexte socioculturel. Le développement durable ne pourra être l'affaire de quelques penseurs planétaires, mais devra trouver son expression propre au niveau de chaque territoire, de chaque ville, de chaque entreprise et de chaque citoyen, salarié et consommateur. Aussi la recherche dans ce domaine doit-elle se nourrir d'expérimentations et se construire en collaboration avec les acteurs de terrain.

Pour répondre à ce besoin, une Association des pratiques du développement durable (APDD) a été créée en région Rhône-Alpes autour de trois écoles d'ingénieurs : l'Insa de Lyon, l'Ensam et les l'École des mines de Saint-Étienne. Cette association s'est donnée pour mission de contribuer à élaborer puis à diffuser des savoir-faire, à partir de travaux de recherche définis en collaboration avec des acteurs de terrain. Des équipes de travail multidisciplinaires rassemblant chercheurs, consultants, experts, hommes de terrain seront formées en fonction des choix des acteurs concernés. Cette nouvelle association aura également un rôle d'expérimentation, mission qui s'effectuera en synergie avec les villes et les industriels.

* Hélène Poimboeuf

Association des pratiques du développement durable (APDD) - Chambre de commerce - 20, rue de la Bourse - 69 289 Lyon cedex 02

Bibliographie

- [1] Godard O. (1994). *Le développement durable : paysage intellectuel*, Natures, sciences, sociétés, 2 (4), p. 309-322.
- [2] Gras P. (1996). *Planification urbaine et développement durable : quels enjeux ?*, Urbanisme, hors-série n° 6, mars, p.10-11.
- [3] Hart S.L. (1997). *Beyond greening : strategies for a sustainable world*, Harvard Business Review, Janvier-Février, p. 67-76.
- [4] Magretta J. (1997). *Growth through global sustainability : an interview with Monsanto's CEO, Robert B. Shapiro*, Harvard Business Review, Janvier-Février, p. 79-88
- [5] World Resources Institute, PNUE, PNUD, Banque mondiale. *Ressources mondiales 1996-1997*, Paris : 1997, 397 p.
- [6] Godard O. (1996). *Le développement durable et le devenir des villes, futures*, mai, p. 29-35.
- [7] Cuillier F. (1996). *Modèles et limites de l'après-guerre*, Urbanisme, hors-série n° 6, mars, p.27-29.
- [8] Gras P. et Richard A. (1996). *Cité virtuelle ou ville réelle*, Urbanisme, hors-série n° 6, mars, p.13-16.
- [9] Brard L. (1997). *Développement durable et écologie*, Le Monde, jeudi 9 janvier, p. 15.